

Année 2012

La Salle et la Chapelle Aubry

Numéro 309
SEPTEMBRE

L'Ech'Aubryen

SCALA:
La 10^{ème} Nocturnale!



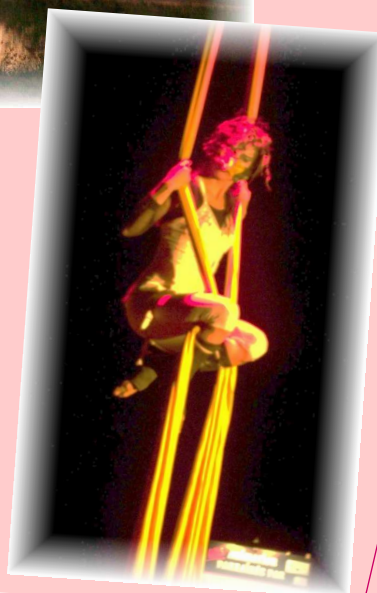
Le retour
des Zouaves



Sculpture de ballons



PALOMA:
Acrobaties



INFORMATIONS MUNICIPALES :

Conseil Municipal
du mardi 11 septembre 2012

Prochaine séance
le mardi 9 octobre 2012 à 20 h 30

Ordre du jour.

Commissions communautaires :

Projet de Territoire.

M. Alain Vincent, président de la communauté de communes, est intervenu en début de réunion, pour présenter le projet de territoire de « Montrevault-Communauté ». Son souhait est de voir, à cette étape de la réflexion, chaque commune développer son projet et la place qu'elle souhaite occuper dans la vie future du territoire communautaire.

En gardant en mémoire, les directives du Schéma de COhérence Territoriale (SCOT), il s'agit pour chacune des communes :

- ♦ de se positionner sur les thématiques : Artisanat, Population et Services (pour les jeunes, les seniors...), Sports-Culture-Patrimoine-Environnement, Vie locale, Déplacements...
- ♦ et d'insérer le projet communal dans le projet communautaire en définissant et en développant les liens et les actions entre les deux entités : commune/communauté.

Commission bâtiments.

Depuis le début 3 septembre, le pôle santé de Chaudron-en-Mauges a ouvert ses portes avec 2 médecins généralistes (Docteurs Bickert et Bove), infirmiers, kinésithérapeutes... Le pôle santé s'intègre dans le village santé de Chaudron-en-Mauges avec l'hôpital, la maison de retraite et l'accueil de jour Alzheimer, des locatives pour seniors (l'Orée des Bois). La maison de santé du Fuiet est également ouverte à la même date, celle de St Pierre ouvrira en fin d'année.

Rapport eau et assainissement 2011 :

SMAEP des Eaux de la Loire.

Population desservie : 120 691 habitants Nombre d'abonnements : 47 239
Longueur du réseau : 3399 km

Le service est en affermage avec Véolia Eau depuis 2006.

Consommation moyenne 2011/foyer : 108 m³

Facture d'un usager pour 120 m³ d'eau au 1^{er} janvier 2012.

Exploitant	160,20	(+1,31 %)
Collectivité	50,54	(-30,93 %)
Redevance pollution	38,40	(+29,03 %)
TVA	13,70	(-4,60 %)
Total TTC	262,84 €	(-4,57 %)

Prix théorique du m³ d'eau pour un usager consommant 120 m³ : 2,19 €/m³



Assainissement communal de la Salle et Chapelle-Aubry : Exercice 2011

Indicateurs techniques :

Population municipale INSEE 2011 : 1235 habitants

Nombre de branchements : 363

Longueur du réseau : 7893 m dont une fraction en unitaire

Traitement : 2 stations de lagunage (Salle et Chapelle), 1 station à filtre plantée de roseaux (Cancale)

Indicateurs financiers :

Tarification : Redevance annuelle Forfait : 64 € Consommation : 1€/m³

Participation à l'Assainissement Collectif (PAC) pour raccordement : 2000 €

Protection sociale complémentaire :

Le décret n° 2011-1474 du 10 novembre 2011 donne la possibilité aux employeurs publics de contribuer financièrement à la couverture santé et/ou prévoyance de leurs agents (fonctionnaires et non titulaires). L'adhésion à une protection sociale complémentaire est facultative pour les agents.

La communauté de Montrevault a décidé de s'engager dans une procédure de convention qui portera uniquement sur le risque prévoyance (incapacité, invalidité, perte de retraite, capital décès). Elle propose aux communes de son territoire intéressées de se joindre à cette procédure en lui donnant un mandat par délibération. Cette participation est arrêtée à hauteur de 25 %.

Le conseil décide de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de cette convention.

Assainissement des Minières :

Avenant n°1 au marché : Cet avenant comprend l'extension du réseau eaux usées (pour permettre le raccordement des maisons des Minières) et la réalisation d'enduits gravillonnés. Ces modifications donnent lieu à une plus-value de 4120,65 € H.T. Le marché initial de 58 522,50 € HT passe à 62 643,15 € HT.

Réception des travaux : Elle s'est déroulée le vendredi 21 septembre, sans réserve particulière. Le passage de caméra dans les canalisations avait donné satisfaction.

Convention de servitude ERDF/Commune :

Le conseil accepte la convention de remplacement d'un poteau en bordure d'un terrain communal et la pose de conducteurs haute tension sur la parcelle communale C 1333 dans le cadre de la modification du réseau électrique aérien sur le chemin de la Maison Neuve.

Décision modificative n° 3 du budget annexe assainissement :

Le conseil approuve la ventilation d'une somme de 20 € du chapitre DF 673 au chapitre DF 654.

Décision modificative n° 1 du budget général communal :

Le conseil approuve la modification liée à l'amortissement de l'étude de maîtrise des Gourdoires et de matériel non amorti pour un montant de 15 500 € en dépenses et recettes.

Restructuration de la salle polyvalente : La procédure de consultation de maîtrise d'œuvre s'est concrétisée par le lancement d'appel à candidature d'architectes, paru dans la presse le 3 septembre dernier. 3 candidats au moins seront retenus. Le choix se fera ensuite normalement au cours du mois de novembre.

Signature du contrat Enfance-Jeunesse avec la CAF et la MSA :

Le dernier contrat de 2008 est arrivé à expiration le 31 décembre 2011. Le nouveau contrat a démarré le 1^{er} janvier 2012 mais le délai d'instruction des bilans et projets conduit à une signature seulement à la fin de cette année. La commune sera signataire pour les actions qui relèvent de sa compétence aux côtés des autres communes de la communauté.

Locatives de la rue du Jouselin :

L'organisme bailleur « Sèvre Loire Habitat a décidé de mettre en vente les 6 locatives (2 T4 et 4T3). Les locataires présents pourront cependant demeurer en place.

Travaux du centre bourg (place des Mauges)

Les aménagements se terminent. Les panneaux de circulation seront installés fin septembre et les bordures seront scellées après la mise en place de la signalisation. Il est de la responsabilité de chacun de respecter les règles au niveau d'un rond point. L'intervention de la gendarmerie sera toujours possible.

Droit de préemption urbain :

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption sur l'immeuble bâti et non bâti cadastré : Maison et terrain section A n° 880 du 8 rue du Pâtis.

Objets trouvés :

Montres, gilet gris, clés, lunettes de soleil et divers. S'adresser au secrétariat de mairie.

VILLAGE SANTÉ ST JOSEPH de Chaudron-en-Mauges :

La résidence baptisée « l'Orée du Bois » ouvrira ce mois-ci. Elle est composée de 10 appartements destinés aux seniors valides et autonomes.

Renseignements : Tél. 02.41.63.71.63 / Courriel : contact@maison-saint-joseph.fr

Avis d'enquête publique :

Par arrêté préfectoral du 16 août dernier, une enquête publique est ouverte en mairie du Pin-en-Mauges, du mardi 25 septembre au vendredi 26 octobre sur la la demande présentée par Mme et M.M. les gérants de l'EARL Blond Philippe et de l'EARL du Pré du Guillemay, en vue de procéder à l'augmentation de l'effectif de volailles et la mise à jour des conditions d'exploitation au sein de l'installation située au "Guillemay" du Pin-en-Mauges, activité relevant de la réglementation des installations classées.

Le dossier sera consultable à la mairie du Pin-en-Mauges aux heures d'ouverture. Le commissaire enquêteur sera présent le mardi 25 septembre de 9 h à 12 h, le jeudi 11 octobre de 9 h à 12 h et le vendredi 26 octobre de 13 h 30 à 16 h 30.

ANTENNE CLIC de la communauté de communes de Montrevault -
 Maison St Joseph de Chaudron-en-Mauges - Tél. 02 41 63 71 80.
 L'antenne du Centre Local d'Information gérontologique met en place une action
 sur le thème du code de la route, **le vendredi 12 octobre de 14 h 30 à 16 h 30**
à la salle polyvalente des Minières.
 Cette action est destinée particulièrement aux retraités.

Zones humides, haies et ruisseaux de la Salle et Chapelle Aubry

Dans le cadre de ses inventaires de zones humides, haies bocagères et d'actualisation de la liste des cours d'eau, Montrevault communauté mettra à disposition du public la carte provisoire de prospection terrain.

Cette consultation sera possible en mairie (heures d'ouvertures habituelles) **du lundi 29 octobre au mercredi 14 novembre 2012**. Un registre permettra aux personnes le souhaitant de laisser des remarques.

Une permanence sera ensuite tenue jeudi 15 novembre de 14 h 00 à 16 h 30 à la mairie, par l'élu et le technicien en charge du dossier de Montrevault Communauté. Lors de cette permanence, le registre sera aussi à disposition.

Pour faire suite aux diverses remarques collectées, une journée de contre-visite sera organisée sur le terrain, avec les intéressés et le groupe communal spécialement créé à cet effet : **le jeudi 29 novembre 2012**.

Un courrier d'information sur cette consultation sera envoyé aux exploitants agricoles et propriétaires terriens.

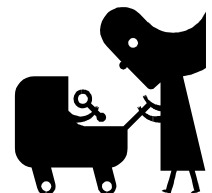
Néanmoins, si vous ne recevez pas ce courrier, et que vous vous sentez concerné par ces inventaires, cette consultation est publique et vous serez les bienvenus.

AVIS DE LA MAIRIE :

ÉTAT CIVIL :

Naissances :

Julia PUAUD	1 allée des Coquelicots	le 21 juillet
Pauline PLARD	21 rue du Jouselin	le 30 juillet
Maé PHILIPPE	7 allée St Jean	le 1er août
Baptiste BOUYER	14 rue de l'étang	le 9 août
Axel PETITEAU	14 rue du Pâtis	le 16 août
Mathis DEIANA	4 allée des Boutons d'Or	le 19 septembre



Mariages dans la commune :

Pierre RAIMBAULT et Aurélie CAILLEAU	La Jubaudière	le 25 août
Freddy POHARDY et Soraya GUERMAZI	8 rue du Pâtis	le 8 septembre

Décès :

Joseph VINCENT	La Noue/Beaupréau	le 26 août
Jean COGNÉ	Le Giron	le 11 septembre

RECENSEMENT du SERVICE NATIONAL :

Les filles et les garçons doivent venir se faire recenser à la mairie, sur présentation du livret de famille, pour ceux qui sont nés au mois de septembre 1996 avant le 29 septembre 2012.

BALAYAGE des BOURGS :

Le prochain passage de la balayeuse est prévu le lundi 29 octobre (circuit semestriel) dans le milieu de l'après-midi. *Pensez à ranger vos véhicules.*

COLLECTES en ZONES AGGLOMÉRÉES :**Ordures Ménagères Résiduelles :**

Elles auront lieu les jeudis 4 octobre et 18 octobre (semaines paires).

Emballages Ménagers (sacs jaunes) :

Elles auront lieu les jeudis 27 septembre, 11 octobre et 25 octobre (semaines impaires).

COLLECTES dans les ÉCARTS :

Les 2 collectes (ordures ménagères et emballages ménagers) auront lieu les jeudis 27 septembre, 11 octobre et 25 octobre (semaines impaires).

Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir.

**COLLECTE des Métaux :**

Déchèterie de St Pierre-Montlimart : Mercredi 3 octobre et Samedi 27 octobre

Déchèterie de Beaupréau : Samedi 13 octobre et Mercredi 24 octobre

Pour les dépôts d'objets métalliques de petite taille, un conteneur est disponible en permanence.

Heures d'ouverture des 2 déchèteries :

Tous les jours de 14 h 00 à 17 h 30 / Lundi et samedi 9 h 00 à 12 h 00 (St Pierre Mt à 10 h 00, le lundi)

SIRDOMDI : COLLECTE des DÉCHETS AMIANTÉS.

Chaque année, le SIRDOMDI organise une collecte des déchets amiantés sur la déchèterie de SAINT PIERRE MONTLIMART. La prochaine collecte aura lieu le samedi 6 octobre 2012, de 9 h 00 à 12 h 00.

Cette collecte gratuite est uniquement réservée aux particuliers du territoire, dans la limite de 30 plaques par foyer. Il est impératif de s'inscrire auprès du SIRDOMDI au 02 41 71 77 55 ou sirdomdi@paysdesmauges.fr. Toute personne non inscrite se verra refuser le dépôt de ses déchets amiantés.

Contact SIRDOMDI : Tél. 02.41.71.77.55. Site : <http://www.sirdomdi.com>

Le MÉDIATEUR : Le Médiateur du Conseil général reçoit et traite les réclamations des usagers qui rencontrent des difficultés avec un service du Département ou qui contestent l'administration départementale. Ce recours est gratuit, protégé par la confidentialité et garantit une écoute respectueuse des personnes et une impartialité dans la recherche de solutions amiables.

Domaines d'intervention : les collèges, le service social, la protection maternelle et infantile, l'aide sociale à l'enfance, à la jeunesse, la voirie, les infrastructures, l'agriculture, l'environnement, la culture...

Médiateur départemental 10 rue Clon 49000 Angers / Tél. 02.41.81.48.47 / Courriel : mediateur@cg49.fr

Dorénavant, la mairie ne récolte plus les piles et les ampoules.

Vous trouverez des bacs prévus à cette effet dans les magasins des alentours.

Médecins et pharmacies de garde.

Pour connaître le **médecin de garde**, téléphoner au 02.41.33.16.33,

- sur semaine, le soir à partir de 19 h 00 jusqu'à 8 h 00 le matin,
- au cours du week-end, du samedi-midi au lundi jusqu'à 8 h 00.

Pour la **pharmacie de garde**, joindre le service au 3237.

VIE ASSOCIATIVE COMMUNALE :**Relais Assistantes Maternelles (RAM) : Matinées-Rencontre aux Minières**

Vendredi 12 octobre 9 h 30 et Vendredi 26 octobre 9 h 30 à 12 h 30

Familles Rurales

En place depuis 2009, le relais nounous a déjà dépanné une quarantaine de familles. Parents et enfants ont été satisfaits; certains ont même gardé des liens avec les bénévoles. Le service ne fonctionne pas le week-end, les mois de juillet, août et les vacances de Noël.

Si vous souhaitez renforcer notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous appeler au 02.41.75.41.63, vous serez les bienvenus...

BIBLI'AUBRYENNES

Suite à la demande de la BDP, qui souhaite une ouverture de nos sites de 4 heures minimum par semaine, voici les **nouveaux horaires mis en place à partir du 2 octobre, à la bibliothèque**

de La Salle Aubry : les mardis de 16 h 45 à 17 h 45

les samedis et dimanches de 10 h 45 à 12 h 15, soit 1 heure 30 d'ouverture supplémentaire.



à la Chapelle-Aubry, l'horaire reste le même pour cette année, à savoir le dimanche de 11 h 00 à 12 h 30.

De nombreux ouvrages ont pris place dans les rayonnages suite au passage du bibliobus dans les 2 sites, en juin ; venez les découvrir de même que les dernières acquisitions choisies selon les goûts des lecteurs : romans, vécus, histoire etc...

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte à tous ; même si vous n'êtes pas adhérents, n'hésitez pas à pousser la porte. Vous pouvez en toute tranquillité, vous documenter pendant les permanences, sachant toutefois qu'il ne sera pas possible d'emprunter un livre sans inscription.

Le prix de l'adhésion reste inchangé : 10 € par famille pour une année.

Toute l'équipe vous souhaite une bonne rentrée et vous dit : à bientôt dans nos bibliothèques.

BASECA : BAdminton Salle Et Chapelle-Aubry

SAISON 2012/2013

Après quelques semaines de repos, la saison de badminton a débuté le 3 septembre.

Les créneaux d'entraînement sont cette année les mêmes qu'habituellement, à savoir :

Ø **Le lundi soir, à partir de 18 h 30** (ouverture de la salle faite par les membres du bureau)

Ø **Le samedi matin, de 10 h à 12 h** (ouverture de la salle faite par les joueurs, clés à retirer chez un des membres du bureau)

Le prix de l'inscription est de 25 € / personne et de 40 € pour un couple.

Le club souscrit une assurance responsabilité civile, chaque adhérent doit contracter une assurance individuelle ainsi qu'un certificat médical signé par un médecin.

Les tee-shirts du club sont toujours proposés à la vente, au prix de 5 €.

Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates à retenir au cours de la saison :

Ø **Tournoi Communal : Vendredi 28 décembre après-midi**

Ø **Pique nique inter-clubs : Samedi 1^{er} juin**

Ø **Tournoi inter-clubs : Vendredi 14 juin en soirée.**



Le championnat inter-clubs est relancé : la première rencontre a lieu lundi 24 septembre, à domicile, nous accueillerons le club de Villedieu la Blouère.

Sportivement,

le bureau de BASECA

SCALA : Variétés 2013.

Pour tous ceux qui veulent jouer en mars 2013, réunion le **vendredi 28 septembre 2012 à la salle des associations à 20 h 30** afin de préparer ce spectacle 2013.

Vous tous artistes, venez nombreux... à bientôt ...

DVD des Séances de Variétés : Pour tous ceux qui avaient commandé des DVD des séances de variétés 2011 et 2012, rendez-vous au local de la SCALA entre 10 h 00 et 13 h 00, le samedi 29 septembre.

RANDONNÉE NOCTURNE du 15 septembre :

Plus de 2000 marcheurs à la 10^{ème} Nocturnale de la SCALA !

Samedi 15 septembre 2012, pour la 10^{ème} Nocturnale organisée par la SCALA, 2200 personnes étaient réunies. Comme « Bison Futé » l'avait annoncé, le week-end était rouge sur les routes qui menaient au Minières.

Les premières enjambées ont mené les promeneurs vers une démonstration de HIP-HOP où de jeunes danseurs ont montré leur agilité.

Un joueur D'ORGUE DE BARBARIE les attendait au croisement de la Roche Talbuteau, avant de traverser des chemins et bois illuminés par de magnifiques lumières projetées sur les arbres et buissons.

La grande allée scintillante les menait au château de Barot où la troupe de la SCALA interprétait une reconstitution historique de la famille Du Réau dans de magnifiques costumes.

Un peu plus loin, les acrobaties de PALOMA dans son arbre leur faisaient lever la tête. L'ancien terrain de foot de Barot, abandonné depuis des années, retrouvait du public : il était transformé pour l'occasion en point de ravitaillement, pour satisfaire l'estomac de nos randonneurs.

Ensuite les reflets de l'étang de la Chapelle les emmenaient en haut du coteau où les ballons se gonflaient sans cesse et de toutes les formes possibles et inimaginables. Les enfants en étaient ravis; beaucoup en sont repartis avec leurs sculptures.

Plus loin, une espèce d'oiseau sur échasse posté à l'entrée d'un sous bois était là pour surprendre nos marcheurs. Après quelques mètres, la peur des échassiers laissait place à l'agilité des Moto Trial.

Le bas du bourg, raisonnait aux rythmes et talents des bidons de l'enfer. Plus haut, à la Roche, les fontaines laissaient couler un apéro bien mérité pour nos randonneurs accompagnés des GAMINS DE PARIS qui enchantaient ce petit hameau, sur des airs des années 30 et 50.

L'arrivée était proche, il ne manquait plus qu'à passer sous l'Arche illuminée de la SCALA, avant de pouvoir s'installer à l'une des nombreuses tables du Restaurant des Minières.

Le succès de ces Nocturnales est dû à une équipe de bénévoles qui apportent tous les ans de nouvelles idées. Merci aussi à la participation généreuse des agriculteurs et propriétaires sans qui ces soirées nocturnes ne pourraient exister.

De plus cette année, un grand merci à nos partenaires qui ont été très nombreux.

Et bien sûr, si nous avons pu fêter notre 10^{ème} anniversaire, c'est grâce à tous les randonneurs qui nous suivent depuis 2003.

Alors la SCALA vous dit « Merci à tous et à l'année prochaine... »

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES :

MOIS de SEPTEMBRE et d'OCTOBRE

Samedi 29	Municipalité, Repas des Aînés	Salle Arcadie, 12 h 30
Jeudi 11	Club de l'Amitié, Concours interne	Salle St Hilaire, 14 h 00
Vendredi 12	CLIC, Code de la Route	Salle polyvalente, 14 h 00
Samedi 13	Classe 5, Journée d'Amitié	Salle de l'Arcadie, 12 h 00
Dimanche 14	Familles Rurales, Loto	Salle omnisports, 14 h 00
Vendredi 26	Écoles, Assemblée Générale	Salle polyvalente, 20 h 00
Samedi 27	Club de l'Amitié, Concours à but humanitaire	Salle polyvalente, 14 h 00

INFORMATIONS DIVERSES :

La **CROIX ROUGE** délégation de Cholet organise un **LOTO GEANT**
dimanche 30 septembre 2012 à 14 h 00 à la salle du sporting à Beaupréau
 ouverture des portes à 12 h 00

Renseignements au 06.20.28.10.39 ou 02.41.50.14.00 (réservation souhaitée)

Groupe de parents d'enfants handicapés PAR'HANDI : Canton de Montrevault :
PARENTS D'UN ENFANT HANDICAPÉ, REJOIGNEZ-NOUS !

Le groupe PAR' HANDI est né de notre souhait de partager nos expériences, de nous entraider, de ne pas rester seuls face aux difficultés liées au handicap de notre enfant, quel qu'il soit.

Ainsi, nos rencontres permettent d'échanger autour de plusieurs domaines tels que : la scolarisation, les institutions spécialisées, la santé et les soins, la vie familiale, les sports et loisirs, l'adaptation du logement et l'accessibilité...

Si vous avez un enfant handicapé et quel que soit son handicap, rejoignez-nous, venez échanger lors de notre prochaine rencontre.

Contacts: Stéphanie Frouin : 02 44 09 39 30 Irène Brevet : 02 41 71 24 39
 Stéphanie Gaulain : 02 41 75 84 43



L'équipe éducative 2012



Les jeunes ont retrouvé les bancs dans la bonne humeur.



Écoles de la Salle et Chapelle-Aubry : Rentrée 2012.

École de la Salle : 95 élèves

12 CP-8 CE1	20 élèves avec Isabelle TALEC et Marie GRIMAUULT (le lundi pour la décharge de direction).
13 CE1-11 CE2	24 élèves avec Jean-Michel GASCHET
12 CE2-12 CM1	24 élèves avec Stéphanie COIFFARD et Marie GRIMAUULT (le jeudi)
6 CM1-21 CM2	27 élèves avec Caroline MANDIN

École de la Chapelle : 77 élèves

13 PS-16 MS	29 élèves avec Véronique CLICQ et Cécile DABIN (Asem)
10 MS-17 GS	27 élèves avec Jeannie MÉNARD et Catherine HUMEAU (le jeudi) aidées par Anne MORINIÈRE (Asem)
9 GS-12 CP	21 élèves avec Sabine AVRAIN et Solène ALLEAU (Asem)

Monique GREFFIER intervient, sur les 2 sites, pour du soutien auprès de certains élèves (le mardi matin 1/15 jours et le vendredi après-midi toutes les semaines).

La catéchèse se déroulera cette année le vendredi matin de 11 h 00 à 12 h 00.

Mme Isabelle TALEC, adjointe depuis 2 ans à la Salle, assure depuis la rentrée la direction des 2 sites.

Caroline MANDIN et Marie GRIMAUULT sont de nouvelles enseignantes.

Bonne année scolaire à toutes et à tous.

Publication la Mairie :

11 place St Hilaire - 49110 la Salle et Chapelle Aubry

Tél : 02.41.75.76.25 / Fax : 02.41.75.75.99

Courriel : mairie.lasalleetchapelleaubry@cc-montrevault.fr

Site internet : <http://www.lasalleetchapelleaubry.mairie49.fr>

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13 h 30 à 17 h 30 / Mercredi et samedi : 9 h 00 à 12 h 00